



Nantes

Plan Local d'Urbanisme

Modification

6 - Pièces graphiques

6.1 - Plans de zonage

Découpage : 63-36

Echelle : 1/2000

Pôle : Aubinière

Approbation du 9 mars 2007
Modification du 17 décembre 2007

PLAN DE REPERAGE



LEGENDE

DESTINATION DES SOLS	
Zones urbaines	Zones naturelles
PRESCRIPTIONS REPORTEES	
Limite de ZAC	Limite de ZAD
Programme d'Aménagement d'Ensemble	
EMPLACEMENTS RESERVES ET SERVITUDES	
Emplacements réservés	Emplacements réservés de type L123.2c du code de l'urbanisme
Servitude de mixité sociale	
PRESCRIPTIONS LIEES AU PAYSAGE ET AU PATRIMOINE	
<u>Protection environnementale :</u>	
Espace boisé classé à conserver ou à créer	Espace paysager à créer ou à préserver
<u>Protection architecturale :</u>	
Patrimoine nantais	Séquence urbaine de type 1
Petit patrimoine	Séquence urbaine de type 2
PRESCRIPTIONS DIVERSES	
<u>Implantation :</u>	
Marge de recul	Implantation obligatoire
Zone de recul obligatoire L=H - 4 mètres	Zone non-aedificandi
<u>Servitude d'inondation de la Sèvre :</u>	
Aléa très fort	Aléa moyen
Aléa faible	
<u>Cheminement piéton :</u>	
Cheminement piéton existant ou à créer	
<u>Espaces publics à créer ou à aménager (localisation de principe) :</u>	
Principale ou de desserte	Piétonne
<u>Activités économiques :</u>	
Linéaire commercial et artisanal	
Tramway	
FOND DE PLAN	
Limite de commune	Emprise bâtie
Limite parcellaire	

